



HAL
open science

Du nouveau sur la bibliothèque Du Châtelet

Maria Susana Seguin

► **To cite this version:**

Maria Susana Seguin. Du nouveau sur la bibliothèque Du Châtelet. *La Lettre clandestine*, 2022, Émilie Du Châtelet et la littérature philosophique clandestine, 30, pp.117-141. 10.48611/isbn.978-2-406-13258-5.p.0117 . hal-03612580

HAL Id: hal-03612580

<https://hal.science/hal-03612580>

Submitted on 17 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du nouveau sur la bibliothèque Du Châtelet

Si l'attribution des *Examens de la Bible* à Émilie Du Châtelet ne saurait aujourd'hui être mise en cause, le contexte de composition de cet ouvrage hautement polémique reste, à ce jour, assez mystérieux. Certes, nous disposons de témoignages au sujet de la vie que la marquise menait en compagnie de Voltaire lors de leur séjour à Cirey, à l'époque à laquelle le texte a vraisemblablement été écrit, c'est-à-dire entre 1736 et 1742-43, si l'on suit la datation proposée par Bertram Schwarzbach dans sa très riche édition du texte¹. Mais nous ne savons rien, ou très peu, au sujet du travail de composition d'un texte pourtant difficile à cacher par son ampleur, hormis l'affirmation tardive de Meister au sujet des lectures d'un chapitre de l'« Histoire sainte » réalisées chaque matin à Cirey, en vue de la préparation d'un ouvrage sur la Bible². De même, les recherches pourtant minutieuses, menées par Ira O. Wade sur l'influence exercée par Émilie du Châtelet dans l'élaboration de la critique biblique voltairienne, n'ont pas permis de dire avec certitude si Émilie connaissait ou non la littérature philosophique clandestine circulant pourtant dans les milieux qu'elle fréquentait, et que le même Ira O. Wade avait contribué à identifier³.

L'absence d'informations précises sur le contexte de composition des *Examens de la Bible* ne nous autorise pas pour autant à conclure qu'Émilie Du Châtelet était complètement étrangère aux pratiques clandestines. Sur ce point, il faut par exemple prendre en compte la clandestinité philosophique pratiquée à la même époque par Voltaire : au moment de son installation à Cirey, il avait composé plusieurs versions de l'*Épître à Uranie*, qui circula et fut publié pour la première fois (contre son gré) en 1735 ; de plus, cette période coïncide avec la préparation d'une version clandestine de la *Lettre sur M. Locke*, qui fut publiée pour la première fois (toujours sans son consentement) en 1736⁴. Or, si, grâce à Voltaire, Émilie

¹ Gabrielle-Émilie Le Tonnelier Du Breteuil, Marquise Du Châtelet-Lomond, *Examens de la Bible*. Édités et annotés par Bertram Eugene Schwarzbach, Paris, Éditions Honoré Champion, collection « Libre pensée et Littérature Clandestine », 2011.

² *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, septembre 1776, t. XI, p. 348.

³ Ira O. Wade, *Voltaire and Madame du Châtelet. An essay on the intellectual activity at Cirey*, Princeton, N. J., 1941. Voir également Ira O. Wade, *The clandestine Organization and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, Princeton, 1938, reprint New York, 1967.

⁴ Sur ce point, voir les recherches menées par Antony McKenna et Gianluca Mori, « La *Lettre sur Locke* de Voltaire, manuscrit clandestin », *La Lettre clandestine*, 2020/28, p. 157-181. Voir également l'introduction à

aurait pu avoir un aperçu de ce qu'était la publication et la diffusion clandestine d'ouvrages philosophiques, sa correspondance et ses écrits ne permettent pas de confirmer sa participation à ces circuits, question pourtant centrale quand on mesure l'importance des *Examens de la Bible* dans le corpus des manuscrits philosophiques clandestins.

L'inventaire après décès des biens d'Émilie Du Châtelet se révèle à son tour décevant, car rien ou presque n'est dit au sujet de sa bibliothèque ou de ses papiers personnels. Seul l'inventaire fait à Cirey en 1764, laisse entrevoir l'existence probable d'ouvrages lui ayant appartenu, mais dont la description, ou plutôt, l'absence de description, permettent de tout imaginer mais n'autorisent à rien affirmer :

Dans l'armoire du côté de la croisé [*sic*] à gauche, sous la bibliothèque
 Dix livres reliés en papier écrits à la main traitant de l'ancien et du nouveau testament,
 dont deux couverts de peau violet
 Un livre couvert en veau écrit à la main, pour titre le Lévitique préface
 Un autre l'Exode préface
 Un autre même livre écrit à la main pour titre remarque critique sur la Bible [...]
 Un autre relié en veau écrit à la main traitant de [*sic*]
 [...] Un autre de même relié, qui est le traité de la vie des abeilles
 Un autre sur la philosophie
 [...] Un autre, théologie et titre sacré
 [...] Un carton où il y a des découpures
 Cinq cartons de veau en rouge où sont renfermés plusieurs ouvrages de feu Madame⁵

On sait maintenant que cet inventaire désigne certains des documents récemment vendus aux enchères et conservés aujourd'hui dans une collection privée. Le catalogue de vente faisait ainsi état d'un manuscrit simplement cartonné contenant le *Commentaire sur les Actes des apôtres, les épîtres de Saint Paul, Saint Pierre, Saint Jean, Saint Jude et l'Apocalypse*⁶, ainsi que d'un autre « fragment préparatoire »⁷ aux *Examens de la Bible*, qu'il serait très important de pouvoir consulter mais qui restent malheureusement difficilement accessibles pour le moment. Mais, malgré l'intérêt évident de tels documents qui confirment définitivement l'attribution de l'œuvre à Émilie Du Châtelet, ils ne nous informent pas plus

l'édition critique de la *Lettre sur Locke*, Voltaire, *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, tome 6C, 2020.

⁵ *Inventaire de tous les meubles et effets qui sont existant au château de Cirey et dépendances fait au mois de janvier 1764*,

Archives départementales de la Haute-Marne, 100 J 3795, p. 49-50.

⁶ *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques et le Château de Cirey*, Catalogue de vente de la maison Christie's, lundi 29 août 2012, lot 27, p. 32.

⁷ *Idem*.

pour le moment et en l'état de nos recherches, ni sur les circonstances de composition des *Examens* ni sur la connaissance que la marquise avait pu avoir de l'univers clandestin⁸.

Nous disposons depuis quelque temps d'un autre document qui pourrait nous aider à préciser davantage, si ce n'est le contexte exact de composition des *Examens*, du moins le contenu probable de la bibliothèque d'Émilie à Cirey, et donc offrir un panorama plus large des lectures qui ont pu alimenter son travail philosophique et scientifique. Il s'agit de l'inventaire de saisie de la bibliothèque de Louis-Marie-Florent d'Haracourt, dernier duc Du Châtelet, autrement dit, le fils d'Émilie du Châtelet⁹. Celui-ci était, au moment de la Révolution, colonel des Gardes de la Maison du Roi et de ce fait, s'est directement trouvé impliqué dans les événements de juillet 1789, comme nous le rappelle une gravure représentant les événements du 12 juillet.



⁸ Sur ce point, voir Bertram E. Schwarzbach, « Un carnet de critique biblique de la bibliothèque d'Émilie Du Châtelet », dans *Émilie Du Châtelet, son monde, ses travaux*, études réunies par Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'études du XVIIIe siècle, 2022, p. 233-243., p. 245-248.

⁹ Je remercie très chaleureusement Ulla Kölving et Andrew Brown de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me communiquant ces documents et les collègues qui en ont assuré la très difficile transcription.

Les Gardes françaises sauvant Mr. Du Châtelet, leur colonel, de l'effervescence populaire. Le 12 juillet 1789. Prieur inv. & del.; Bertheult sculp. Eau-forte 18x23,5 cm. B.n.F. FRBNF44542710

Sa condition d'aristocrate de haut rang lui vaudra d'ailleurs d'être arrêté en septembre 1793, puis guillotiné, tout comme son épouse, Diane-Adélaïde de Rochechouart, le 13 décembre de la même année. Ses biens, dont le très riche Hôtel Du Chatelet, situé rue de Grenelle¹⁰, à Paris, seront confisqués et mis sous scellés en attendant la réalisation de l'inventaire définitif qui n'interviendra qu'en 1796¹¹. Le document de saisie, conservé aux Archives Nationales, fait donc état, entre autres, du contenu de la bibliothèque personnelle du duc Du Châtelet à cette date, et comporte trois ensembles¹² : une première liste de dix-neuf pages d'ouvrages transportés, selon ce qu'indique l'inventaire, dans un premier dépôt révolutionnaire, celui « [...] de la rue de Lille » et dont on a perdu la trace depuis. Une deuxième liste de six pages, composée d'ouvrages récupérés directement par la bibliothèque de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, qui s'était installée à l'hôtel de Grenelle après la Révolution, et conservés aujourd'hui dans le fonds ancien de la bibliothèque de l'École des Ponts ParisTech¹³. Finalement, une liste supplémentaire de treize pages, dont la destination n'est pas indiquée dans le manuscrit¹⁴.

L'inventaire de saisie nous offre donc l'état des lieux d'une bibliothèque d'aristocrate de la fin du XVIII^e siècle, composée de près de 1200 entrées correspondant à des ouvrages remontant au dernier quart du XVI^e siècle, avec une nette prédominance de pièces du XVIII^e siècle, et traduisant la large culture du duc Du Châtelet. Le contenu de cette bibliothèque traduit également l'éducation aristocratique soignée qu'il a sans doute reçue, conforme aux responsabilités que Louis-Marie-Florent devrait exercer au cours de sa vie, en tant que militaire d'abord, mais également en tant qu'ambassadeur de France à la Cour de Vienne (entre 1761 et 1763) et à Londres (entre 1768 et 1770) : de nombreux ouvrages d'histoire¹⁵,

¹⁰ L'hôtel Du Châtelet est aujourd'hui connu sous le nom d'hôtel de Grenelle, siège du Ministère du travail.

¹¹ Nous ignorons ce qu'il advint des biens du Duc Du Châtelet entre ces deux dates, mais il est fort probable que sa bibliothèque ait été préservée en attendant la réalisation de l'inventaire.

¹² AN, F17 1164. Je renverrai désormais à cet inventaire en signalant, par un premier numéro, la liste concernée, par un deuxième numéro, l'entrée de l'inventaire (par ex. 3.1 bis). J'essaierai à chaque fois de signaler l'ouvrage et l'édition dont il est question, si les éléments proposés dans l'inventaire permettent une identification certaine.

¹³ Fonds anciens de la bibliothèque de l'École des Ponts-et-Chaussées ParisTech, Champs-sur-Marne. Je remercie vivement les conservateurs de la bibliothèque, et particulièrement Anne Lacourt et Charles Riondet, de leur accueil et de leur aide précieuse dans la préparation de ce travail.

¹⁴ Des recherches récentes ont permis de montrer qu'une partie au moins de ces livres aurait par la suite été transportée à un autre dépôt, celui de la rue Marc. Voir Cécile Robin, *Au purgatoire des utilités. Les dépôts littéraires parisiens (an II-1815)*. Thèse de doctorat sous la direction de Dominique Margairaz, Université Paris I, 2013, 828 p.

¹⁵ Les exemples de ce type d'ouvrages abondent dans la bibliothèque de Louis-Marie-Florent. Ils concernent l'histoire générale et particulière (comme l'*Histoire universelle depuis le commencement du monde et jusqu'à*

de stratégie militaire¹⁶, des récits de voyage¹⁷, de droit¹⁸, mais aussi de littérature¹⁹, de religion²⁰, de sciences²¹, de nombreux périodiques²² et dictionnaires²³.

Bien plus curieuse pour nous est la présence de très nombreux ouvrages philosophiques, parfois polémiques ou faisant partie du corpus de la littérature philosophique clandestine : comme j'ai pu le montrer ailleurs, le fils d'Émilie Du Châtelet possédait non seulement l'une des plus importantes collections privées de manuscrits philosophiques clandestins, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine²⁴, mais aussi de très nombreux imprimés polémiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle qui témoignent d'un intérêt marqué pour la pensée des

présent d'Arskée et Merkus, Amsterdam, 1738, 1.19.22, ou l'*Histoire générale de la Chine*, traduction de Moyrac de Maille, 1767, 1.29), l'histoire militaire (comme l'*Histoire militaire de Flandre*, publiée par Beaurain en 1755, 1.5.2), l'histoire dynastique européenne (par exemple, l'*Histoire des Plantagenet* et l'*Histoire de la maison Tudor*, par David Hume, Amsterdam, 1763, 1.32-33.1 et 1.32-33.2), mais aussi d'importantes productions des Lumières françaises, comme l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes* de l'Abbé Raynal, édition en 7 volumes, datée de 1774 (sans doute La Haye, Gosse fils, 1.57.1).

¹⁶ Toujours à titre d'exemples non exhaustifs, mentionnons un ouvrage désigné sous le nom de « Vauban » (3.95 bis. 10), les *Notes sur le génie, la discipline militaire et la tactique des Égyptiens, des Grecs, des Rois d'Asie, des carthaginois & des Romains*, de Jacques-Antoine de Révéroni de Saint-Cyr (1783, 2.26), les *Éléments de l'art militaire* par d'Héricourt (éd. de 1756, en 6 vol., 3.113bis.1), ou encore l'*Essai général de tactique, précédé d'un Discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe* de Jacques-Antoine de Guibert (1772, 2 vol., 2.4).

¹⁷ Pas moins d'une quinzaine d'ouvrages de ce type, dont la *Relation du voyage de la mer du Sud* d'Amédée Frézier (1716, 2.21), le *Voyage de Siam* par l'abbé de Choisy (Trévoux, 1741, 2.69.3), le *Voyage en Sibérie*, de Gmelin, traduit de l'allemand par Keralio (1767, 2.67.3), ou encore *An historical collection of several voyages and discoveries in the south Pacific ocean* d'Alexander Dalrymple (1770-1771, 1.40.2).

¹⁸ Notamment, *Le Droit public de l'Europe fondé sur les traités conclus jusqu'en l'année 1740*, de l'abbé Mably (3.129bis.6).

¹⁹ La bibliothèque contient la traduction par Galland des *Mille et une nuits*, publiée à Paris, par la compagnie des Libraires, 1726 (3.145bis.1), plusieurs romans de Prévost, les œuvres de Crébillon fils, le théâtre de Corneille, de Molière, de Marivaux, les œuvres de Rousseau, de Montesquieu et bien évidemment de Voltaire.

²⁰ Le duc possède de nombreux ouvrages écrits par d'importants religieux de l'époque, dont le *Discours de l'histoire universelle* (éd. 1752, 3.140bis.1), l'*Histoire des variations des églises protestantes* (éd. 1747, 1.32-33.5), l'*Élévation à Dieu* (éd. 1747, 2.120bis.6) et les *Méditations sur l'Évangile* (1752, 3.120bis.2) de Bossuet, *La Religion chrétienne prouvée* de l'abbé d'Houteville (1749, 3.101bis.1), les *Œuvres* du père Bourdaloue (éd. 1727, 3.103bis.1), parmi d'autres.

²¹ Outre les travaux de sa mère, on trouve le *Traité de l'aurore boréale* de Dortous de Mairan (1733, 2.24), les *Leçons de physique* de l'abbé Nollet (1745, 2.67.1), les *Éléments de chymie* de Morveau, Maret et Durande (1759, 2.68.3). Nous reviendrons plus longuement sur cette catégorie d'ouvrages dans la suite de cet article.

²² L'inventaire fait état de « 71 volumes tant in 4^o qu'in 8^o dont 7 dorés sur tranche des gazettes de France » (1.51-56).

²³ La bibliothèque contient des dictionnaires de langue, dont des dictionnaires plurilingues (par exemple, le *Dictionnaire royal en trois langues, savoir la française, la latine et l'allemande*, par François Pomai, 1743, 1.36.2), ou le *Dictionnaire anglais-français et français-anglais* de Boyer, éd. de 1738 (1.36.3), mais également plusieurs dictionnaires thématiques (comme le *Dictionnaire des aliments*, 1750, 3.144bis.2), ainsi que de très nombreux ouvrages de référence du siècle des Lumières : le *Dictionnaire de Moréri* (1759, 10 vol., 1.1-2), le *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques Rousseau (1768, 1.41.1), et bien évidemment des volumes de l'*Encyclopédie* (le nombre n'est pas clairement indiqué, 1.126.4), ainsi qu'un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* que Voltaire avait personnellement envoyé au fils d'Émilie (1.175.5).

²⁴ Maria Susana Seguin, « Émilie Du Châtelet et l'univers de la littérature philosophique clandestine. La "collection Du Châtelet" », dans *Émilie Du Châtelet, son monde, ses travaux*, op. cit., p. 233-243.

Lumières les plus radicales²⁵. Mais, pour ce qui concerne Madame Du Châtelet et son œuvre, l'étude de cette bibliothèque nous permet d'observer, à côté de d'Holbach, de Boulanger ou de Voltaire, tout un ensemble d'ouvrages dont la date de publication, le nom des auteurs ou les titres peuvent nous laisser penser qu'ils provenaient de la bibliothèque d'Émilie elle-même ...

Bien évidemment, ce n'est pas parce qu'un livre de cette bibliothèque a été publié avant la mort d'Émilie qu'il lui a forcément appartenu. Louis-Marie-Florent a pu hériter d'ouvrages venant de la bibliothèque de son père ou les avoir achetés lui-même par curiosité ou par nécessité. De fait, parmi les plus de 500 références datant d'avant 1749, on trouve de nombreux traités d'histoire, de diplomatie et d'art militaire²⁶, des dictionnaires des langues qu'il a dû pratiquer dans ses fonctions officielles, ou des classiques de la littérature. Mais nombreux sont aussi les ouvrages que l'on peut immédiatement associer au travail d'Émilie Du Châtelet : des œuvres de Leibniz, de Newton, de Locke et de Christian Wolff, entre autres.

Tentons donc de mettre de l'ordre dans cette bibliothèque. Il faut avouer que repérer dans cet ensemble d'ouvrages ceux qui auraient pu appartenir à Émilie Du Châtelet est un exercice risqué, qui relève plus de l'hypothèse que de la certitude, d'autant plus que nous ignorons ce qu'il est advenu de la plus grande partie de ces livres après leur confiscation révolutionnaire. Une exception pourtant : la liste des volumes restés à l'Hôtel de Grenelle, immédiatement destinés aux fonds de l'École des Ponts-et-Chaussées, et conservés aujourd'hui dans la bibliothèque de l'institution. Cet ensemble est le seul à même de nous donner des indices matériels de l'appartenance de ces livres (ou de certains d'entre eux) à la marquise Du Châtelet. C'est donc sur cette liste que je vais concentrer la première partie de mon étude, pour tenter ensuite d'élargir la réflexion à l'ensemble de ce riche corpus.

La liste des livres conservés à l'Hôtel de Grenelle et réservés à l'École des Ponts-et-Chaussées qui s'y installe à la fin du XVIIIe siècle se compose de 248 entrées, dont 78 références datant d'avant 1749 (ou parues au plus tard en 1749). Dans cette liste, on peut facilement reconnaître les ouvrages qui avaient probablement dû intéresser Louis-Marie-Florent Du Châtelet (ou son père) en raison de sa carrière militaire : un *Dictionnaire militaire*

²⁵ Pour une analyse de l'ensemble de cette bibliothèque, voir Maria Susana Seguin, « D'Holbach, les cercles holbachiques et la littérature philosophique clandestine », dans Laura Nicol (dir), *The Great Protector of Wits : Baron d'Holbach and His Time*, Leyde, Brill, à paraître.

²⁶ C'est le cas de *l'Histoire des traités de paix et autres négociations depuis la paix de Vervins jusqu'à celle de Nimègue*, Amsterdam, 1725. 2 vol. in-folio.

paru en 1745²⁷, les *Plans et profils des villes de France* de Nicolas Tassin²⁸, ainsi que toute une série d'ouvrages consacrés à différents arts et métiers (des « arts » du chandelier, de la maçonnerie, de bâtir les vaisseaux, ou encore le *Fabrique d'ancres* de Réaumur²⁹). On y trouve également quelques manuscrits d'intérêt stratégique, comme un *Mémoire instructif de la nouvelle compagnie du canal de Provence*³⁰, ou le plan de construction d'un « télescope de seize pouces de longueur faisant l'effet d'une lunette de 8 pieds »³¹ qui ne pouvait qu'intéresser Jacques-Elie Lamblardie, directeur de l'École des Ponts-et-Chaussées au moment de la réalisation de l'inventaire de saisie, qui le réclame immédiatement.

Mais, à côté de cet ensemble d'ouvrages dont la nature est presque attendue, dirions-nous, on trouve également quelques exemplaires qui relèvent de la sphère familiale et affective : il s'agit des œuvres d'Émilie Du Châtelet. Le fonds patrimonial de l'École Nationale des Ponts et Chaussées conserve ainsi un très bel exemplaire de l'édition de 1742 des *Institutions de physique*, adressée à Louis-Marie-Florent et accompagnée d'un portrait d'Émilie. Il s'agit d'un volume relié en veau brun, doré sur tranche, et orné sur les plats par trois filets dorés qui rappellent la reliure des volumes de manuscrits clandestins conservés à la Bibliothèque Mazarine (à l'exception des fleurs de lys aux angles, mais on y reviendra)³².

²⁷ François-Alexandre Aubert de La Chesnais-Desbois, *Dictionnaire militaire ou, Recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la guerre, sur ce qui regarde la tactique, le génie, l'artillerie, la subsistance des troupes, & la marine*, Paris, Gissez, Bordelet, David le jeune, 1745, 3 volumes in-12 (2.68.2).

²⁸ Il s'agit de l'édition originale, datant de 1638 (et non 1636 comme l'indique l'inventaire).

²⁹ En fait, l'*Art du chandelier* de Duhamel Du Monceau (2.56.1), la *Fabrique des ancres* de Réaumur (2.56.4) font partie de la série *Description des arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie des Sciences*, dont Louis-Florent possède plusieurs volumes.

³⁰ Une copie de ce manuscrit est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote Fr 12060-12063. Je n'ai pas pu vérifier s'il s'agissait de l'exemplaire ayant appartenu au Duc Du Châtelet.

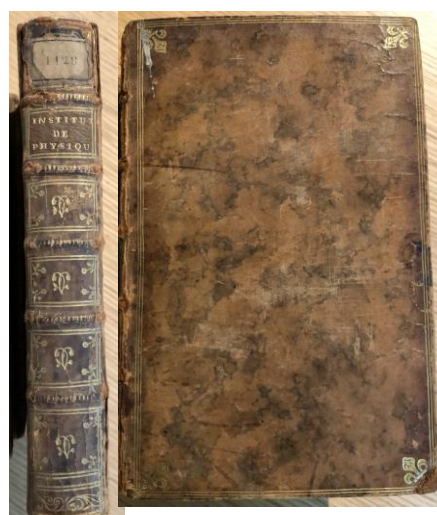
³¹ Il s'agit de *Construction d'un télescope de réflexion de seize pouces de longueur, faisant l'effet d'une lunette de huit pieds et de plusieurs autres télescopes, depuis sept pouces jusqu'à six pieds & demi... Avec la composition de la matière des miroirs*, par Claude-Siméon Passemant, d'après Barbier, Paris, chez Philippe-Nicolas Lottin, 1738. Fonds anciens de la Bibliothèque ENPC, cote 4°935 (1.47.3)

³² Sur l'importance de ces reliures, voir Maria Susana Seguin, « Émilie Du Châtelet et l'univers de la littérature philosophique clandestine », art. cité.



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 8° 1128

L'ouvrage ne porte aucune marque de possession ni d'annotation. Un deuxième exemplaire, en revanche, correspondant à l'édition originale de 1740, présente les ornements déjà vus dans la collection de la Mazarine : reliure de veau brun, plats ornés de trois filets dorés, fleur de lys aux angles, dos ornés par des motifs floraux, mais aucune autre marque de possession (ni ex-libris, ni annotation).



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 8° 1128

Enfin, on trouve un exemplaire plus tardif des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, publié à Paris en 1756, en deux volumes, sans reliure particulière, du moins pour les plats (les dos, assez classiques au demeurant, présentent toujours les mêmes ornements floraux).

Quant aux ouvrages ayant pu appartenir à Émilie (du moins par la date), on en trouve plusieurs, et de très curieux, dont certains reliés de la même manière que la collection de manuscrits de la bibliothèque Mazarine (trois filets d'or, fleur de lys aux angles). Parmi ces ouvrages, certains se rapportent aussi bien à l'histoire de la famille Du Châtelet qu'aux lectures bien connues de la marquise. C'est le cas de l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau testament et des Juifs pour servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique de l'Abbé Fleury* d'Augustin Calmet. Les quatre volumes, parfaitement conservés, portent la reliure caractéristique de la collection Du Châtelet, mais, hélas, aucune annotation visible ne nous permet d'affirmer leur utilisation par Émilie. Son fils pouvait parfaitement avoir possédé ces ouvrages dont l'auteur, avait en plus un lien direct avec sa famille (Dom Calmet est aussi l'auteur d'une *Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet* sur laquelle nous reviendrons).



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 4° 8194

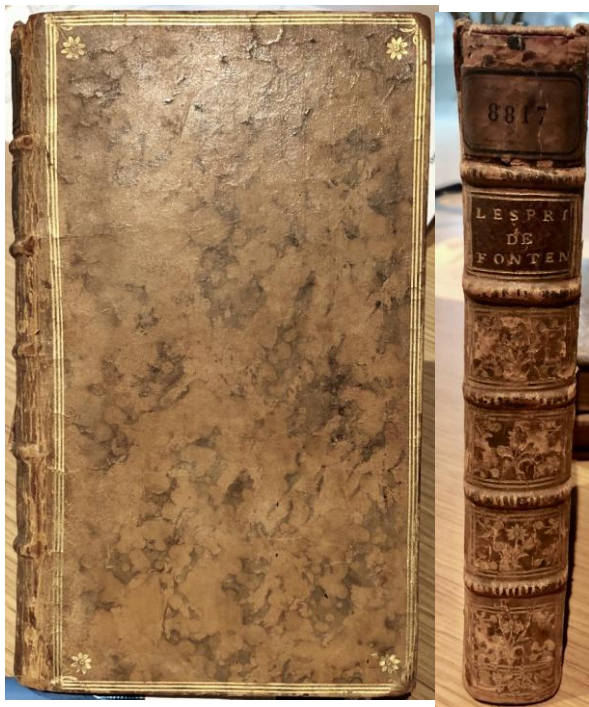
Dans le même registre, on peut mentionner la présence dans la bibliothèque du *Spectacle de la Nature*³³ et de l'*Histoire du Ciel*³⁴ de l'Abbé Pluche. La reliure reste classique, et là non plus, on ne trouve aucune trace d'annotation ni de signe particulier pouvant indiquer une utilisation particulière de ces ouvrages.

Trois autres ouvrages peuvent également attirer notre attention. En premier lieu, un exemplaire de *La Pluralité des mondes* de Huygens, paru en 1702 (qui porte l'approbation du censeur Fontenelle), dont la couverture est assez classique. Plus curieux, un exemplaire d'un

³³ Paris, 1739-1746, 3 tomes sur 5.

³⁴ Paris, édition originale de 1739.

Esprit de Monsieur de Fontenelle, publié à La Haye en 1744, et relié d'une manière qui rappelle la collection Du Châtelet, à la seule différence que les fleurs de lys sont ici remplacées par de petites fleurs.



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 8° 8817

Cet exemplaire est le seul identifié à ce jour comme faisant partie de la bibliothèque Du Châtelet à porter un *ex-libris* aux armes de la famille Du Châtelet, que l'on reconnaît clairement quand on le compare aux armoiries dorées et à la gravure de la page de titre présentes dans un autre ouvrage provenant de l'hôtel de Grenelle et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine : l'*Histoire généalogique de la Maison Du Châtelet* écrite par Augustin Calmet.



Crédits Bibliothèque Mazarine, F64993 in-Folio.

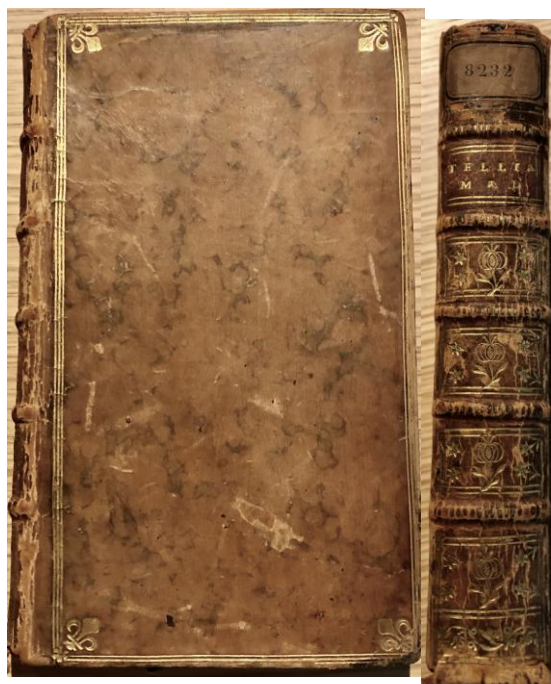


Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 8° 8817

Cet exemplaire, nous le savons grâce à une inscription manuscrite présente sur la page de garde, provient de la bibliothèque de Florent-Claude, le mari d'Émilie. On pourrait donc émettre l'hypothèse que l'*Esprit de Fontenelle* pourrait provenir également de la bibliothèque du père de Louis-Marie-Florent, dont il a également hérité.

Finalement, on peut signaler la présence d'un exemplaire du *Telliamed* de Benoît de Maillet, dans l'édition publiée à Bâle en 1749, et relié cette fois selon les codes de la collection que nous avons déjà décrite. Or, la date de parution de cet ouvrage, et les centres d'intérêts d'Émilie dans les derniers mois de sa vie (la traduction de Newton, donc) invitent à penser qu'il ne lui a probablement pas appartenu, mais qu'il a effectivement été acheté par

son fils. Dans tous les cas, aucun des livres mentionnés jusqu'ici ne comporte d'annotation ni d'autre trace de lecture.



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 8° 8232

Il reste pourtant un ensemble d'ouvrages scientifiques et philosophiques dont les auteurs et les titres nous renvoient directement à l'univers d'Émilie Du Châtelet. Et ils sont en réalité très nombreux dans la bibliothèque de Louis-Marie-Florent. J'insisterai prioritairement sur ceux qui me semblent les plus éclairants dans le contexte de ce dossier portant sur la littérature philosophique clandestine. Certains de ces titres semblent même attendus quand on connaît le travail intellectuel de la marquise :

- Un exemplaire des *Principia philosophiæ* de Leibnitz, édition réalisée à Francfort en 1728, dans une reliure plutôt austère et un peu abîmée, sans doute par l'usage. Aucune annotation dans le texte (2.42).
- Un exemplaire de l'*Abrégé de l'Essay de Monsieur Locke sur l'entendement humain*, traduction de Jean-Pierre Bosset, édition présentée comme faite à Londres chez Jean Nourse (en réalité à Paris) en 1741 (2.39)³⁵. Aucune annotation dans le texte.
- Un exemplaire du *Traité d'optique sur les réflexions, réfractions, inflexions, et les couleurs de la Lumière* de Newton, traduction de Coste, publié à Paris en 1722 (2.43). L'exemplaire présente une reliure simple, abîmée, sans doute par l'usage, sans annotation ni autre signe

³⁵ Il s'agit de la traduction de l'abrégé fait en 1695 par John Wynne et à destination des étudiants d'Oxford. La première édition de cette traduction date de 1722.

de lecture mis à part un marque-page fait avec un bout de papier du XVIII^e siècle mais qu'il semble hasardeux d'attribuer à la marquise Du Châtelet.

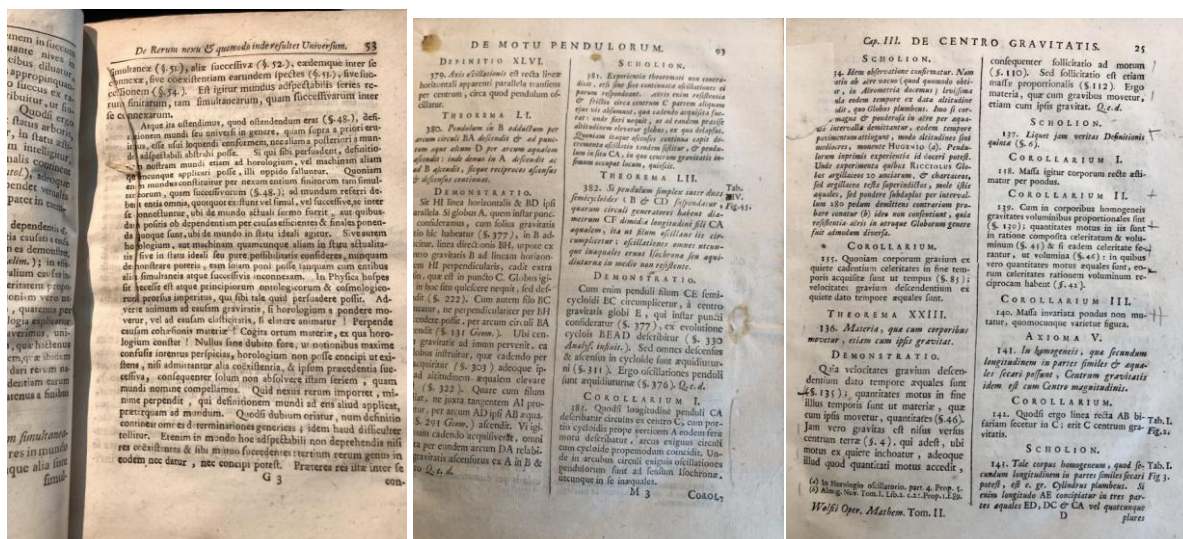
- Un exemplaire de *l'Analyse des infiniment petits*, seconde édition du livre du Marquis de l'Hôpital, publiée en 1715 (la première édition paraît en 1706) et sans marque de lecture évidente (2.10).

Enfin, un dernier ensemble se détache nettement par son importance. Il s'agit des éditions des œuvres de Christian Wolff publiés à Halle et à Francfort entre 1711 et 1742 :



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 4° 152-163

Logique, Système philosophique, Ontologie, Cosmologie, Loi naturelle, Mathématiques ... Au total, pas moins de douze volumes in 4° reliés de manière identique et constituant un ensemble assez conséquent conservé à l'École Nationale des Ponts-et-Chaussées et dans lequel on peut trouver, enfin, quelques traces de lecture : tantôt une ficelle marquant un passage de la *Cosmologia*, dans le chapitre « De rerum nexu & quomodo inde resultet universum », qui expose l'idée du monde conçu comme une horloge, régi par un principe de nécessité, tantôt une feuille avec des diagrammes ou des calculs dans l'un des tomes des mathématiques, tantôt encore des passages marqués, voire des traces d'encre ou de cire ...

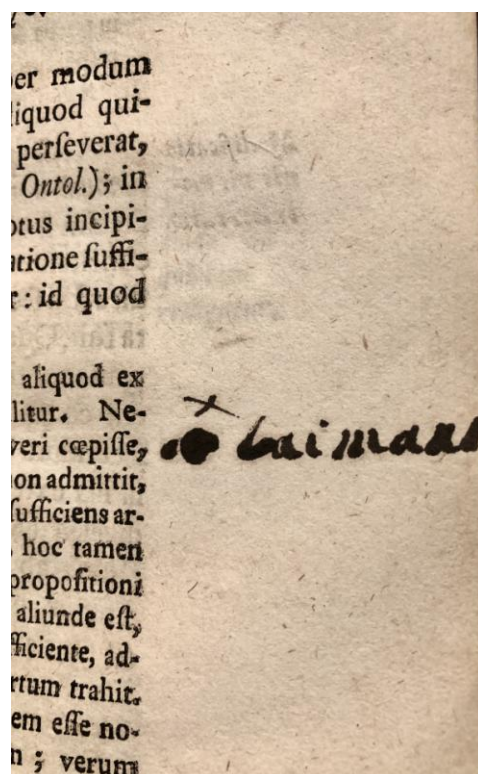


Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, 4° 152-163

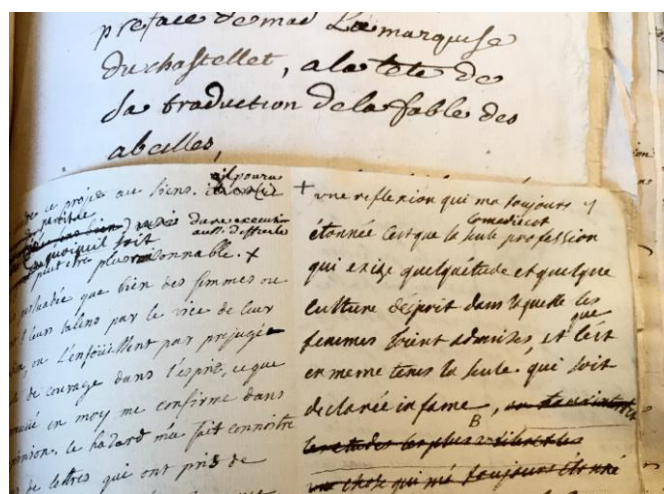
De là à conclure qu'il s'agit de traces du travail d'Émilie Du Châtelet, ce serait sans doute aller trop loin, trop vite. Ces livres ont été mis à la disposition des élèves de l'École des Ponts-et-Chaussées depuis 1796 et il est difficile de dire qui a pu marquer ces pages. D'ailleurs, nous savons, grâce au catalogue de vente des papiers de la marquise, qu'elle avait l'habitude de prendre des notes à partir de ses lectures, qui lui servaient ensuite à préparer ses propres travaux³⁶ ... En revanche, on observe une annotation, dans un passage que le volume de la *Cosmologie* consacre « aux lois du mouvement », à l'encre et d'un tracé assez gros. Il s'agit d'un seul mot, « aimant », sans doute trop peu pour tirer la moindre conclusion, si ce n'est que le tracé de ce mot rappelle clairement l'écriture d'Émilie, d'après les images de ses manuscrits autographes³⁷, mais il semble risqué de s'avancer davantage sur une comparaison qui reste, dans tous les cas, extrêmement délicate.

³⁶ Le catalogue fait ainsi état, par exemple, de « manuscrits autographes non signés », portant sur la géométrie et les mathématiques, abondamment annotés et corrigés dans les marges, avec de nombreux calculs et figures, qu'il serait nécessaire de comparer aux passages marqués dans les livres conservés à la bibliothèque de l'ENPC. Voir *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques et le Château de Cirey*, Catalogue de vente de la maison Christie's, op. cit., p. 10.

³⁷ Je remercie beaucoup Natalia Speranskaya de son avis éclairé sur la question et de l'autorisation qu'elle m'a accordée de publier une image des manuscrits conservés à Saint Pétersbourg.



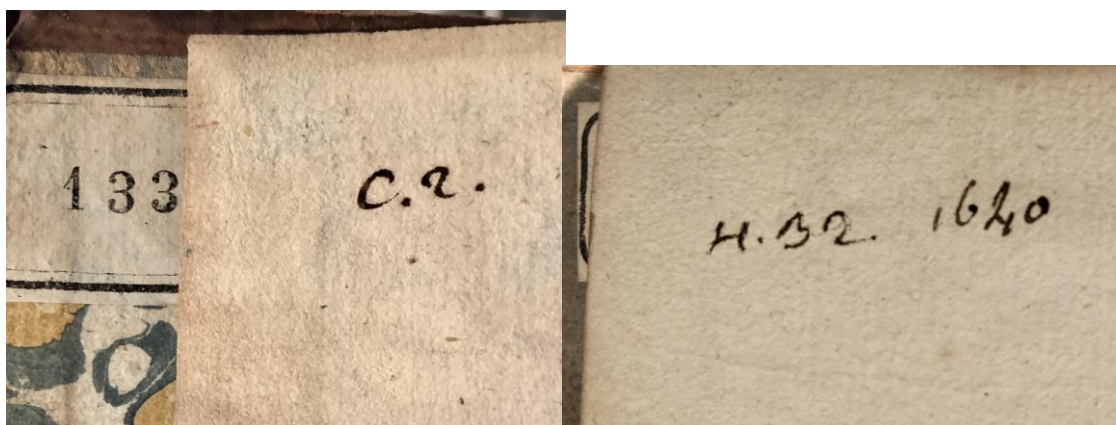
Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien, Christian Wolff, *Cosmologia generalis*, p. 229, 4° 160



Bibliothèque Nationale de Russie à Saint Pétersbourg, papiers de Mme Du Châtelet.

Enfin, un dernier élément pourrait encore conforter l'origine de ces ouvrages. Il s'agit des marques que l'on peut observer sur les premières pages intérieures et qui semblent renvoyer à un système de catalogage ou de rayonnage particulier, mais qui, après consultation des conservateurs de la bibliothèque de l'École des Ponts et Chaussées, ne correspond pas aux différents classements de l'institution. Beaucoup des volumes consultés (mais pas tous) comportent une marque composée d'une lettre et d'un chiffre, qui pourrait rappeler les cotes

que l'on observe également dans certains des ouvrages provenant des papiers de Mme Du Châtelet à Cirey et récemment mis en vente³⁸.



Crédits ENPC ParisTech, Fonds ancien

Ces indications renverraient-elles au classement des ouvrages tels qu'ils étaient rangés dans la bibliothèque de Cirey ? Si tel est le cas, peut-on conclure que les ouvrages qui ne portent pas ces indications proviendraient d'une autre bibliothèque ? Tout cela reste possible, mais en l'absence de plan précis de la disposition de la bibliothèque de Cirey et d'un échantillon suffisant d'ouvrages à comparer, nous en sommes, encore une fois, réduit à de simples hypothèses ...

L'examen des ouvrages provenant de l'hôtel de Grenelle et conservés à la bibliothèque de l'École nationale des Ponts et Chaussées, ne confirme rien, mais soulève malgré tout une série de doutes raisonnables sur leur origine. On ne peut donc pas exclure qu'une partie de ces textes, dont certains de ceux présentés ici, aient appartenu à Émilie Du Châtelet. Si on admet cette hypothèse, et sans oublier toutes les précautions méthodologiques que je viens d'exposer ici, on peut élargir cette enquête et explorer le reste de l'inventaire de saisie (les deux autres listes donc) à la recherche des livres qui auraient pu remplir les étagères de la bibliothèque de la marquise, d'après ce que nous connaissons et de sa culture et de son œuvre. Terminons donc cette étude par un état des lieux de ce que pourrait être la bibliothèque virtuelle d'Émilie Du Châtelet ...

³⁸ Je fais ici référence tout particulièrement à un exemplaire de la *Segunda parte del ingenioso Caballero Don Quijote de la Mancha*, 1616, dans *Émilie Du Châtelet. Ses travaux scientifiques et le Château de Cirey*, Catalogue de vente de la maison Christie's, *op. cit.*, 38, dont une vignette au dos porte la cote « F 57 ».

Plus de 500 œuvres datant d'avant 1749 figuraient dans la bibliothèque de l'Hôtel Du Châtelet, sans parler de certaines références trop imprécises pour qu'on puisse en tirer le moindre enseignement, mais qui n'en éveillent pas moins notre curiosité. Ainsi de cette entrée apparaissant à la suite des références désignant les manuscrits clandestins conservés aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine et qui fait état de « 8 vol. in-4° dont recueil de pièces 6 vol. manuscrits et 2 autres sans description »³⁹... Nous nous contenterons donc des références les plus significatives dans le contexte des œuvres d'Émilie Du Châtelet et de la clandestinité philosophique ou dont on trouve des traces notamment dans les œuvres de la marquise et surtout dans les *Examens de la Bible*.

L'inventaire de saisie révolutionnaire fait état de très nombreux ouvrages consacrés aux mathématiques, à la physique, à la cosmologie et aux sciences de la nature : l'*Harmonia Mensurarum sive analysis et Synthesis* du mathématicien Roger Cotes⁴⁰, un proche de Newton, les œuvres posthumes de Robert Hooke⁴¹ ou encore l'*Introductio ad Philosophiam, Metaphysicam et Logicam* de Willem Jacob s'Gravesande⁴² constituent quelques exemples significatifs de cet ensemble. Mais la philosophie de Leibniz et surtout de Wolff et de ses disciples reste largement majoritaire : une vingtaine de références en plus de celles que nous avons déjà mentionnées, parfois en plusieurs volumes. Ainsi, la *Theologia*, la *Philosophia* ou les *Tabulae sinuum* de Wolff⁴³ ; les écrits de Johann Ernst Schubert⁴⁴, de Daniele Maichelio⁴⁵, d'Alexander Baumgarten⁴⁶, de Friedrich Baumeister⁴⁷ parmi d'autres ouvrages insuffisamment décrits dans l'inventaire pour que nous puissions les identifier avec précision, mais dont la mention nous laisse comprendre et la nature et l'intérêt⁴⁸.

La religion, l'histoire religieuse, voire les controverses, sont également bien représentées dans cette bibliothèque. Outre plusieurs exemplaires de la Bible⁴⁹, et même des

³⁹ Inventaire de saisie, documenté cité, (I.50).

⁴⁰ Cambridge, 1722 (2.13)

⁴¹ *The Posthumous Works of Robert Hooke*, published by Richard Waller, London, 1705 (2.19)

⁴² Leyde, Verbeek, 1736.

⁴³ *Theologia naturalis Wolfii*, Francfort et Leipsig, 1736, 2 vol. in-4° (1.37.1) ; *Philosophiæ Wolffiana*, Francfort et Leipsig, 1729 et 1737 (3.108bis.3 ; 3.110bis.6) ; *Tabulae sinuum*, Francfort et Leipsig, 1728 (2.68.6) ; *Logique de Wolff*, traduite de l'allemand, Berlin, Haude, 1736 (3.134bis.5) ; *Psychologie ou Traité sur l'âme*, Amsterdam, 1745 (3.134bis.7) ; *Ratio prælectionum Wolfianarum*, Halle, 1735.

⁴⁴ *Institutiones metaphysicæ*, Wittemberg, G.H. Schwartz, 1738 (3.134bis.1)

⁴⁵ *Institutiones logicæ*, Tubingen, 1739 (3.134bis.3)

⁴⁶ *Metaphysica*, Halle, 1739 (3.134bis.4) ;

⁴⁷ *Institutiones philosophiæ methodo wolfiana conscriptæ*, Wittemberg, 1739 (3.108bis.5) ; *Exercitationes academicæ et scholasticæ*, 1741 (2.45) ; *Philosophia definitiva*, Wittemberg, 1739 (3.108bis.6).

⁴⁸ Ainsi de cette « *Philosophia leibnitiana et Wolfiana*, auctore Wurtem Francofurti et Lipsiæ, 1733. 2 vol. » (3.108bis.2) que je n'ai pas encore identifiée.

⁴⁹ *La Sainte Bible*, par Le Maître de Sacy, Paris, 1742. 11 vol. in-12 relié (3.98bis.1) ; *Biblia Sacra Vulgate Latinæ Sixtus V Clement VIII Vincent Apocrypha*, Lyon 1727 (3.114bis.1) : il s'agit probablement d'une édition assez rare de la Sixto-Clémentine, publiée par Jacob Vincent, éditée à Lyon par Bruysset en 1727, et qui contient

livres apocryphes⁵⁰, le *Dictionnaire de la Bible* d'Augustin Calmet⁵¹ l'*Histoire critique du Vieux Testament* de Richard Simon⁵², dont on sait qu'elle constitue une des références des *Examens*, ainsi que plusieurs ouvrages de controverse religieuse, comme les deux volumes de l'*Histoire des variations des église protestantes*, de Bossuet⁵³, le *Traité de la vérité de la religion chrétienne* de Jacques Abbadie⁵⁴, les cinq volumes de l'*Histoire des papes* de François Bruys⁵⁵ ou encore l'*Histoire ecclésiastique* de l'Abbé Fleury, et sa suite par Jean-Claude Fabre et Claude-Pierre Goujet⁵⁶, soit un total de 36 volumes.

De nombreux textes philosophiques de nature critique peuvent également être signalés. Outre deux éditions du *Dictionnaire* de Pierre Bayle⁵⁷, une édition de ses *Lettres*⁵⁸, l'*Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages* par La Monnoye⁵⁹, les *Pensées diverses*⁶⁰, signalés en même temps que « 14 vol. in-12 dépareillés » qui ne sont pas décrits. Enfin, une série d'ouvrages liés à la clandestinité philosophique apparaissent également dans l'inventaire : le *Telliamed* déjà mentionné, un exemplaire du *Pantheisticon*⁶¹ et une édition de *L'homme machine* de La Mettrie⁶². On peut également mentionner la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet Dufresnoy⁶³, ouvrage censuré justement en raison des libertés prises avec l'interprétation de la Bible⁶⁴. Enfin, l'inventaire nous laisse encore entrevoir (ou espérer) plusieurs autres œuvres de ce type, puisqu'à plusieurs reprises, il signale l'existence de manuscrits et d'imprimés « de peu de valeur [et donc] sans description » ...

Reste l'épineux problème des nombreux manuscrits clandestins présents dans cette bibliothèque ... On le sait maintenant, une cinquantaine de titres du corpus clandestin

également les livres apocryphes (je remercie Pierre-François Moreau de cette information) ; la *Sainte Bible nouvellement translattée du latin en françois*, Louvain, éd. de 1572 ; *Nouveau Testament* de Mons, 1667 (3.114bis.2).

⁵⁰ *Livres Apocryphes Du Nouveau Testament en françois : avec des notes, pour servir de suite à la Bible de Monsieur De Sacy*, 1742 (3.98bis.2)

⁵¹ Édition de 1730 (I.7)

⁵² *Histoire critique du vieux testament*, par le père Richard Simon, Paris, 1680 (3.80bis).

⁵³ Paris, 1688 (1.32-33).

⁵⁴ La Haye, 1741 (3.99bis.4)

⁵⁵ La Haye, 1732 (1.34.1).

⁵⁶ Paris, 1691-1738.

⁵⁷ Édition faite à Amsterdam, par la Compagnie des Libraires, 1734, 5 vol. in-folio (1.8-9) et une autre édition incomplète et insuffisamment décrite (1.15.3).

⁵⁸ Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1729.

⁵⁹ Amsterdam, Jacques Desbordes, 1716 (3.167bis.3)

⁶⁰ Amsterdam, Herman Uytwerf, 1722 (3.167bis.4)

⁶¹ Cosmopoli, 1720 (1.175.4).

⁶² Leyde, 1748.

⁶³ Bruxelles, aux Dépens de la Compagnie, 1714.

⁶⁴ Lenglet-Dufresnoy avait tout particulièrement critiqué les récits historiques de l'Ancien Testament et la chronologie qui en découle. Voir sur ce point Maria Susana Seguin, *Science et religion au XVIIIe siècle : le mythe du Déluge universel*, Paris, Champion, 2001, p. 379-380.

faisaient partie de la collection du duc Du Châtelet et se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine. Certains de ces écrits ont été composés ou ont circulé du temps d'Émilie, comme les *Doutes sur la religion*⁶⁵, le *Traité des trois imposteurs*⁶⁶, *Le Système de la religion purement naturelle*⁶⁷ ou *La Religion chrétienne analysée*⁶⁸. Or, les copies conservées à la bibliothèque Mazarine sont difficiles à dater, elles ne sont pas toutes écrites de la même main, et sont souvent reliées dans des recueils composites dont l'unité est donnée, d'un point de vue matériel, par la présence d'une même reliure, caractérisée par les couvertures ornées de trois filets dorés et des fleurs de lys aux coins. Mais cette collection comporte également des pièces ayant circulé après la mort de la marquise, comme les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Boulanger⁶⁹ ou les *Lettres sur la religion, sur l'âme humaine et sur l'existence de Dieu*⁷⁰ ...

Le même constat peut être fait pour ce qui est des ouvrages que nous avons pu identifier comme ayant appartenu à la bibliothèque du duc Du Châtelet : s'il est vrai qu'on peut trouver des exemplaires présentant la même reliure dans les ouvrages qui ont pu appartenir à Émilie (c'est le cas des œuvres de Dom Calmet ou des *Institutions de physique*), il existe également d'autres volumes, reliés de la même manière, et qui sont arrivés dans cette bibliothèque bien après 1749, comme l'exemplaire du *Dictionnaire philosophique* que Voltaire offrit à Louis-Marie-Florent, aujourd'hui conservé dans une collection particulière⁷¹. Autrement dit, ce qui apparaît clairement comme un élément matériel distinctif d'une collection particulière bien précise ne constitue pas pour autant une preuve en soi permettant d'établir un lien entre les textes ainsi reliés et Émilie du Châtelet elle-même. On peut tout au plus espérer que cette reliure permettra d'identifier d'autres volumes de cette collection, aujourd'hui dispersés dans des bibliothèques publiques, voire dans des catalogues de vente ... On peut donc bien évidemment supposer que c'est le duc Du Châtelet, qui a constitué cette collection, à partir de ses propres achats, ou à partir d'un fonds qui était déjà présent dans la bibliothèque de sa mère et qu'il aura ensuite complété et enrichi, et qu'il a peut-être même choisi d'identifier un certain nombre d'ouvrages par des éléments décoratifs particuliers. Pour le reste, la recherche

⁶⁵ Bibliothèque Mazarine Ms 1193.

⁶⁶ Bibliothèque Mazarine Ms 1993.

⁶⁷ Bibliothèque Mazarine Ms 1192.

⁶⁸ Bibliothèque Mazarine Ms 3564.

⁶⁹ Bibliothèque Mazarine Ms 1198. Les textes de Boulanger circulent à partir du moment où l'ingénieur des Ponts et Chaussées commence sa collaboration avec les encyclopédistes, autour des années 1750. Voir Paul Sadrin, « Diderot et Nicolas-Antoine Boulanger », *RDE*, n° 4, 1998, p. 42-47.

⁷⁰ Bibliothèque Mazarine Ms 1183. Il s'agit d'une copie manuscrite des *Lettres à Sophie*, réalisée, d'après Olivier Bloch, en 1769 et d'après une version imprimée à cette époque, très probablement aux Pays-Bas. Voir son édition du texte, *Lettres à Sophie*, éd. critique par Olivier Bloch, Paris, Honoré Champion, 2004.

⁷¹ Voir Maria Susana Seguin, « Émilie Du Châtelet et l'univers de la philosophie clandestine », art. cité, p. 242.

sur les manuscrits clandestins conservés à la Bibliothèque Mazarine doit se poursuivre encore, sans que nous puissions pour le moment confirmer ou infirmer un lien entre certains de ces documents et Émilie Du Châtelet.

Au moment de conclure, du moins provisoirement, je mesure le caractère déceptif de ces pages. En l'état actuel de mon enquête, il semble difficile d'établir un lien certain entre les fonds de l'Hôtel de Grenelle et celle qu'Émilie a pu avoir à sa disposition au moment où elle a composé ses *Examens de la Bible*. J'espère du moins vous avoir montré qu'on a de bonnes raisons de penser qu'une partie non négligeable des fonds de la bibliothèque du dernier duc Du Châtelet venait de ceux de sa mère et que, même si on sait qu'une partie des ouvrages de Cirey ont pu être dispersés (ceux que Voltaire emporte avec lui et qu'on retrouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, ou dans les fonds récemment vendus et actuellement inaccessibles) on a de bonnes raisons d'espérer et donc de poursuivre nos recherches aussi bien dans les fonds des bibliothèques publiques (qui conservent certainement des exemplaires caractéristiques de la collection Du Châtelet), que dans les catalogues de vente. Ce, en revanche, dont on peut être certain, c'est que le fils d'Émilie a pu garder certains des livres de sa mère, il a surtout hérité de son goût pour la littérature polémique et qu'il aura été un très bon connaisseur de la littérature philosophique clandestine.

Maria Susana Seguin
Université Paul-Valéry Montpellier III
IHRIM UMR 5317 – ENS de Lyon
Institut Universitaire de France